



E.H.P.A.D
45, Rue Antoine Coiffier
63260 EFFIAT
☎ 04.73.63.64.12
📠 04.73.63.62.07
<https://maisonderetraite-effiat.com>

Compte rendu du CVS du 29 octobre 2024

Présents :

Mme LAURENT Simone, représentante des résidents titulaire
M. ROY Yvette, représentante des résidents remplaçante
Mme LAVAL Odile, titulaire, représentante des familles
M. BELLIER Denis, représentant des familles, suppléant
Mme KOZUB Christiane, représentante des familles, suppléante

Équipe de Direction

Mme BERGER Paula, Directrice
M. ROYET Benjamin, responsable logistique, technique et informatique
M. SAUVAGNAT Hugo, adjoint de direction
Mme LOURADOUR Valérie, cadre de santé
Mme ALMEIDA Elodie, responsable secrétariat-facturation
Mme RODRIGUEZ Marie-Christine, secrétaire de séance

Excusés :

M. SEILLIER Jean, Président, représentant des résidents
Mr LE MOAL Pascal, cadre supérieur de santé
Mme PICHOT Chantal, vice-présidente, représentante des familles
Mme KOZUB Catherine, représentante des résidents remplaçante
Mme DAUGE Jeanine, représentante des bénévoles
Mme DROITECOURT Margot, Psychologue
Mme PIRONON Annie, membre du Conseil d'administration, titulaire
M. DAVID Laurent, représentant du personnel

ORDRE DU JOUR

Avis :

- 📌 Approbation du procès-verbal du 27/06/24
- 📌 Compte rendu de l'évaluation externe

Informations :

- 📌 Exécution budgétaire 2024 (remis sur table)
 - Décision modificative n° 2 exercice 2024
- 📌 Budget prévisionnel 2025 (remis sur table)
 - Projet de budget dans le cadre de l'EPRD
 - Tarifs des repas 2025
 - Plan prévisionnel d'investissement 2025
- 📌 ESMS Numérique

15h30, Mme Berger ouvre la séance.

1. Approbation du procès-verbal du 27 juin 2024**Vote : unanimité****2. Compte rendu de l'évaluation externe**

Une restitution de l'évaluation externe du mois de mai 2024 concernant les pratiques professionnelles a été réalisée par un cabinet extérieur. Dans ce référentiel, il y avait 3 grands chapitres : *la personne accompagnée, les professionnels et la gouvernance*. Il y a des critères impératifs sur lequel l'établissement doit s'aligner. Le bilan de recevabilité est favorable. Les cotations vont de 1 à 4. Le rapport sera disponible sur l'HAS et il sera communiqué aux autorités de tarification et de contrôle et présenté au Conseil d'administration de ce jour.

Les critères impératifs :

- ✓ Les professionnels favorisent l'exercice des droits fondamentaux et des libertés individuelles des personnes accompagnées : 3.29/4
- ✓ L'établissement définit sa stratégie de gestion des risques médicamenteux : 4/4
- ✓ L'établissement définit son plan de prévention des risques de maltraitance et de violence : 3.33/4
- ✓ L'établissement assure le recueil et le traitement des plaintes et réclamations : 3.67/4
- ✓ L'établissement assure le recueil et le traitement des événements indésirables : 3.5/4
- ✓ L'établissement est doté sur un plan de gestion de crise : 3.25/4

M. Bellier constate que ce sont de bonnes moyennes en général.

Mme Louradour ajoute qu'on peut se féliciter de la qualité de l'accompagnement à travers des cotations qui sont entre 3 et 4 pour la plupart.

Vote : unanimité**INFORMATIONS DU CVS****1. Décision modificative n°2 exercice 2024**

M. Sauvagnat présente la DM n°2 afin d'intégrer :

- ✓ l'ajustement des dépenses d'exploitation et de personnel ainsi que les remboursements y afférents
- ✓ l'enregistrement de la subvention exceptionnelle du département de 27 k€

GROUPES FONCTIONNELS	REALISE		PREVISIONNEL			
	2022	2023	EPRD 2024 Initial (A)	DM n°1 27/06/2024 (B)	DM n°2 2024 29/10/2024 (C)	EPRD 2024 modifié (A+B+C)
1 Dépenses afférentes à l'exploitation courante	720 250,94	730 692,36	734 986,37	0,00	7 000,00	741 986,37
2 Dépenses afférentes au personnel	3 986 067,18	4 099 268,50	4 029 685,21	115 000,00	311 715,18	4 456 400,39
3 Dépenses afférentes à la structure	821 103,65	971 161,89	929 701,71	66 043,39	0,00	995 745,10
TOTAL DEPENSES	5 527 421,77	5 801 122,75	5 694 373,29	181 043,39	318 715,18	6 194 131,86
1 Produits de la tarification et assimilés	4 962 474,78	5 193 788,76	5 280 329,36	95 454,98	42 000,00	5 417 784,34
2 Autres produits relatifs à l'exploitation	228 952,54	125 321,61	66 074,63	0,00	236 000,00	302 074,63
3 Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	80 345,09	120 850,65	22 689,00	90 000,00	0,00	112 689,00
TOTAL RECETTES	5 271 772,41	5 439 961,02	5 369 092,99	185 454,98	278 000,00	5 832 547,97
RESULTATS	-255 649,36	-361 161,73	-325 280,30	4 411,59	-40 715,18	-361 583,89

2. Budget prévisionnel 2025**A/SECTION HEBERGEMENT**

Conformément au Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2024-2028, l'activité retenue pour le calcul du PJ 2025 est de 36 168 journées, soit un taux d'occupation de 99.09 %.

PROPOSITION PRIX DE JOURNÉE

Les tarifs moyens proposés pour 2025 sont donc les suivants :

CAPACITE AUTORISEE	PRIX DE JOURNEE MOYEN 2024	PRIX DE JOURNEE PROPOSE 2025	VARIATION PJ en €	VARIATION PJ en %	COUT SUPPLEMENTAIRE MENSUEL	COUT SUPPLEMENTAIRE ANNUEL
100	62,60 €	68,90 €	6,30 €	10,06%	189 €	2 268 €

Cela représente une évolution du prix de journée de **10.06%**. Ce tarif hébergement est inférieur à 9 EHPAD habilités à l'aide sociale, 10 autres ont un prix de journée entre 67 et 68€, on reste inférieur.

La section hébergement de l'EPRD 2025 est présentée à l'équilibre.

B/SECTION DEPENDANCE

Le budget de la section dépendance est présenté avec un résultat prévisionnel déficitaire de 277 k€. En effet, ce déficit demeure inévitable eu égard à l'absence de revalorisation des financements durant 7 années. L'augmentation de 11 cts de la valeur du point GIR en 2024 soit une augmentation de 1.52 % sur 8 ans apparaît dérisoire.

C.SECTION SOINS

Le budget de la section soins est présenté avec un excédent prévisionnel de 2 k€. Celui-ci est la conséquence d'un taux directeur qui serait appliqué dans le cadre du rapport d'orientation budgétaire 2025 à hauteur de 3%.

CONCLUSION

L'EPRD de l'EHPAD d'EFFIAT est présenté en section d'exploitation avec un déficit de 275 k€ toutes sections confondues, avec notamment un déficit récurrent concernant la section dépendance. Ce déficit est néanmoins limité eu égard à une revalorisation importante du prix de journée proposé (+10%) ainsi qu'un taux directeur de 3% appliqué sur le forfait soins. La reprise sur provisions présentée à l'EPRD 2024 à hauteur de 90k€ afin de limiter le déficit de la section hébergement ne pourra pas perdurer. Il apparaît donc désormais important de retenir notre proposition eu égard au taux d'occupation réalisé (>99%) qui ne nous permet pas de générer des produits supplémentaires liés à l'activité.

M. Sauvagnat ajoute que l'établissement travaille sur des investissements subventionnés (CNSA), sur la renégociation des contrats (gaz, électricité et ascenseurs) ainsi qu'un projet de panneaux solaires.

3. Tarif des repas 2025

Augmentation du tarif pour le personnel uniquement

- ✓ 4,31 € pour le personnel
- ✓ 15 € pour les visiteurs
- ✓ 22 € pour les repas de fêtes (repas de Noël, Pâques et 2 repas des familles)
- ✓ 7,50 € pour les stagiaires

4. Projet investissement 2025

Mme Berger indique que certaines priorités 1 pourront être financées par des Crédits Non Reconductibles permettant ainsi de financer les autres priorités.

Elle présente le PPI 2025 :

Ordre de priorité dans le choix	DESIGNATION	nouvelle demande	renouvellement	motivation du besoin	quantité	prix estimatif (joindre devis si déjà élaboré)	Commentaires
1	RÉFRIGÉRATEUR 5 MARS	X		REPORT 2023	1	1 000,00	
1	LITS MÉDICALISÉS		X	REPORT 2023	20	44 000,00	POSSIBILITE DE FINANCEMENT PAR CNR, EN ATTENTE DECISION FIN D'ANNEE
1	ASCENCEUR MACHINE TRACTION		X	Changement machinerie	1	10 000,00	
1	NETTOYEUR VAPEUR SÈCHE	X		nettoyage des fauteuils roulants et les chambres à blanc	2	9 541,82	POSSIBILITE DE FINANCEMENT PAR CNR, EN ATTENTE DECISION FIN D'ANNEE
1	INTERFACE CHORUS	X		Récupération automatique des factures de Chorus et intégration sur logiciel comptable	1	1 800,00	
1	CAFETERIES		X	REPORT 2023	2	6 600,00	Seront acquises seulement si pannes
1	E-CARNET - SUIVI DOCUMENTAIRE	X			1	800,00	
INVESTISSEMENTS 2025 PRIORITAIRES INTEGRES AU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL						73 741,82	
2	MISE AUX NORMES CHAUDIÈRE	X				21 000,00	En attente retour étude sur changement de chaudière
2	MISE AUX NORMES DETECTION GAZ	X				10 000,00	En attente retour étude sur changement de chaudière
2	DÉGAZAGE ET NEUTRALISATION CUVE FUEL	X					En attente retour étude sur changement de chaudière
2	BRANCARD DOUCHE XL (*1)	X			2	5 176,95	SERA ACQUIS UNIQUEMENT SI CNR FIN D'ANNEE 2024
2	CHARIOT PLATE-FORME À PLATEFORME DE DOTATIONS (*2)	X			2	2 760,00	SERA ACQUIS UNIQUEMENT SI CNR FIN D'ANNEE 2024
2	MONO BROUSSE POUR NETTOYER SPÉCIALEMENT LES CARRELAGES DES OFFICES (À RELIEF ET ANTIDÉRAPANT)	X			1	2 157,72	SERA ACQUIS UNIQUEMENT SI CNR FIN D'ANNEE 2024
2	CHAISES DE PESÉES (*2)	X			2	2 395,51	SERA ACQUIS UNIQUEMENT SI CNR FIN D'ANNEE 2024
2	PROJET SOLAIRE	X				200 000,00	SOURCE DE FINANCEMENT EXTERNE
2	REFECTION PLANCHER GERGOVIE	X				5 000,00	
2	BORNE MELO	X					SERA ACQUIS UNIQUEMENT SI FINANCEMENT EXTERNE
2	CHARIOT SNOEZELEN	X					SERA ACQUIS UNIQUEMENT SI FINANCEMENT EXTERNE
2	VELÔMED	X					FINANCEMENT FONDATION DES HOPITAUX DE FRANCE
TOTAL INVESTISSEMENTS SECONDAIRES						248 490,18	

Mise aux normes réglementaires des chaudières datant de 1970 : à ce jour, elles sont surdimensionnées et consomment énormément. L'idée est de remplacer et de pérenniser le système de chauffage. Un travail est en cours avec Dalkia avec des demandes d'aides, des subventions et également des crédits d'économies d'énergie par les gros pollueurs.

Tous les équipements ont une vétusté et un risque de casse et de remplacement si nécessaire.

Projet solaire : ce projet permettrait une autoconsommation de 30%, il serait situé derrière l'établissement vers les ateliers municipaux. Il serait également possible de racheter de l'électricité aux agriculteurs à des prix intéressants.

Mme Laval demande si l'établissement peut avoir des aides ?

M. Royet répond que pour de l'autoconsommation, il n'y a pas d'aides. Cependant, ce sont des produits bien financés par les banques car le retour sur investissement est assez rapide, c'est amorti en 5 ans.

M. Bellier précise qu'il faut bien se renseigner car les tarifs peuvent être multipliés par 3.

M. Royet répond que l'avantage, c'est que ce projet est aussi étudié à Aigueperse, cela permet de rencontrer plusieurs interlocuteurs différents et se rendre compte que les tarifs sont variés.

5. ESMS Numérique

Il s'agit d'un regroupement concernant le partage sécurisé des données de santé entre tous les acteurs de la santé pour une meilleure communication entre les Centres hospitaliers et les EHPAD. La migration a eu lieu mi-septembre. L'objectif est de s'intégrer dans divers outils comme la messagerie sécurisée afin de pouvoir prendre des rdv et de gagner en traçabilité ainsi que dans d'autres projets comme les formations en e-learning avec le CFPS (CHU).

6. Questions diverses

Repas :

Mme Catherine Kozub indique que les légumes ne sont pas assez cuits et qu'il y a beaucoup trop de sauce. Et M. Bellier ajoute qu'il est du même avis, sa mère fait aussi le même constat.

M. Royet demande de faire remonter l'information après le repas et à l'occasion de la commission des menus. S'agissant de la sauce, il précise que c'est la contrainte de la liaison froide (repas du soir et week-end) : pour éviter que les aliments soient asséchés, une sauce s'avère nécessaire.

Mme Louradour ajoute que ce sont des questions qui reviennent souvent lors des commissions de repas : trop de sauce et manque de cuisson.

Mme Laurent précise que tout lui convient.

Monsieur le président déclare la séance close à 16h15

P/ Le Président,
La Vice-Présidente du CVS,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Chantal Pichot', written over a large, stylized oval flourish.

Chantal PICHOT